

## COMMENT FAIRE UN DON ?

### PAR COURRIER

Envoyez ce bon de souscription complété et accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de « *Fondation du patrimoine - Aqueduc romain du Gier de Chaponost* » à l'adresse suivante :

#### Fondation du patrimoine

Délégation Rhône-Alpes

Fort de Vaise - 27 boulevard Antoine de Saint-Exupéry  
69009 Lyon

### PAR INTERNET

Faites votre don en ligne sur le site Internet sécurisé :

<http://www.fondation-patrimoine.org/2755>



Ou flashez ce QR-Code à l'aide de votre smartphone (après avoir installé au préalable l'application « QR-Code Reader ») et faites immédiatement un don pour soutenir ce projet !

### Contreparties

Dès 1 € : inscription du nom du donateur (particulier, association, entreprise mécène) sur la plaque des donateurs érigée auprès des arches du site du plat de l'Air à l'issue de la souscription.

Pour les entreprises, en fonction du montant du don réalisé, des contreparties spécifiques sont proposées afin de valoriser leur soutien.

*Retrouvez toutes les informations sur le site de la ville [mairie-chaponost.fr](http://mairie-chaponost.fr) > Restauration de l'aqueduc > Faire un don et devenir mécène*

### Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine.

Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation.

Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : [dpo@fondation-patrimoine.org](mailto:dpo@fondation-patrimoine.org). Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre .

## LA FONDATION DU PATRIMOINE

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Forte de 25 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence

financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

**1 projet est  
ainsi soutenu  
tous les 5 kms !**

*Votre don ira à  
un projet de qualité !*

#### Fondation du patrimoine

Délégation régionale de Rhône-Alpes  
27 boulevard Antoine de Saint-Exupéry 69009 Lyon  
Tél. 04 37 50 35 78 - [rhonealpes@fondation-patrimoine.org](mailto:rhonealpes@fondation-patrimoine.org)  
[fondation-patrimoine.org](http://fondation-patrimoine.org)

FONDATION



DU  
PATRIMOINE

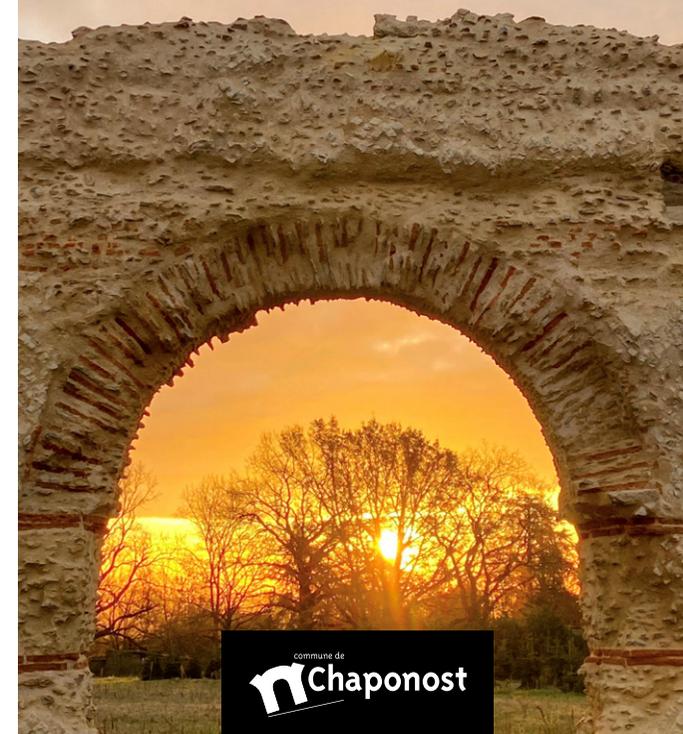
*Je donne*

<http://www.fondation-patrimoine.org>

**Pour finaliser d'ici 2025**  
la restauration de

**L'AQUEDUC ROMAIN  
DU GIER DE CHAPONOST**

**Souscription 2023-2025**



## LE PROJET

Bâti entre le 1<sup>er</sup> et le 11<sup>ème</sup> siècle de notre ère, sous le règne de l'empereur Hadrien, l'aqueduc romain du Gier est un ouvrage hydraulique d'une grande technicité qui servait à alimenter en eau la ville antique de Lugdunum. Avec ses 86 kilomètres de long, c'est l'un des plus longs aqueducs romains connus.

Ce vestige archéologique romain unique au monde, classé dans son entièreté au titre des Monuments Historiques, par listes de 1914, présente cependant des dégradations importantes et un état sanitaire inquiétant, du fait de l'érosion et des restaurations antérieures, et demande d'agir de toute urgence.

Présent sur 6 kilomètres à Chaponost, il se distingue par l'alignement de 92 arches dont

**70 sont encore visibles dans toute leur élévation sur plus de 550 mètres de long, sur le site du Plat de l'Air.**

LA COMMUNE DE CHAPONOST S'EST DONC ENGAGÉE DANS UN VASTE PROGRAMME DE RESTAURATION.

Grâce à la mobilisation de partenaires publics et privés et de nombreux donateurs à l'occasion de trois campagnes de souscription populaire, menées en 2016 puis en 2018 et 2021, 50 arches ont déjà pu être restaurées. La ville remercie toutes celles et ceux qui ont contribué à la concrétisation de cette première étape de restauration. **La sélection de l'aqueduc par la Mission Bern en 2018 a été une belle reconnaissance de cette mobilisation.**

**Il reste encore 20 arches en élévation à restaurer d'ici 2025 !**

La commune entend finaliser cette restauration, grâce à la poursuite de la mobilisation de tous.

Particuliers, associations ou entreprises, soutenez la dernière phase de cette restauration.

**Votre mobilisation est indispensable pour redonner toute sa splendeur à ce vestige historique unique, et en faire un lieu culturel et touristique incontournable du territoire du Sud-Ouest Lyonnais.**

*Nous comptons sur vous !*

+ d'infos sur [mairie-chaponost.fr](http://mairie-chaponost.fr) rubrique restauration



## BON DE SOUSCRIPTION

pour la restauration de l'aqueduc romain du Gier de Chaponost

- Oui, je fais un don* pour aider à finaliser la restauration de l'aqueduc romain du Gier de Chaponost d'ici 2025.

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

**PAR INTERNET :** [fondation-patrimoine.org/2755](http://fondation-patrimoine.org/2755)

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.

**PAR COURRIER :** je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de : **Fondation du patrimoine - AQUEDUC ROMAIN DU GIER DE CHAPONOST**

Le montant de mon don est de :

80 €  150 €  250 €  500 € Autre montant : .... €

Nom ou société : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.

Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

- Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

- sur le revenu  sur la fortune immobilière  
 sur les sociétés

### EXEMPLES DE DONS

	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don et dans la limite de 50 000 € (Cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt à hauteur de 60% du don et dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée			

Retrouvez les contreparties au dos du coupon